



Fiche Technique / Technical Rider

A.I. (534 Places)

Régie Générale :

Robin LE CORRE – 06 79 56 99 74 – robin.lecorre@laclef.asso.fr

Production :

Emilie VERMOREL – 06 74 28 17 18 – emilie.vermorel@laclef.asso.fr

Communication / Relation presse :

Grégory MARQUOIS – gregory.marquois@laclef.asso.fr

Accueil :

01 39 21 54 90

46 rue de Mareil, 78100 Saint-Germain-en-Laye, Tél: 01 39 21 54 90, Fax: 01 39 73 29 21

www.laclef.asso.fr / contact@laclef.asso.fr

Association Loi 1901 agréée d'Education Populaire par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Licences d'Entrepreneur de Spectacles n° : 1-1033287 -- 2-1033289 -- 3-1033290 -- SIRET: 785 124 744 00026 -- APE: 9499 Z.

Avec le soutien de la Ville de Saint-Germain-en-Laye

Equipement Son / Sound Specs

Niveau Sonore / Sound Limit : 102 dB(A)

Façade / FOH

Console : YAMAHA PM5D RH

Amplis : 4 x POWERSOFT DIGAM K3
2 x POWERSOFT DIGAM K10

Système : LINE ARRAY JBL VERTEC
SUBWOOFERS JBL VERTEC

Retour / Monitoring

Console : YAMAHA M7CL 48

Amplis : 4 x POWERSOFT DIGAM M50Q

Retours : 12 x AS 500
2 x AS 600 (SUB)

Microphones

1 x Micro Shure BETA 52
1 x Micro Shure BETA 91
4 x Micro Sennheiser E 904
3 x Micro Sennheiser MD 421
4 x Micro Shure KSM 137
4 x Micro Shure SM 57
6 x Micro Shure BETA 57
4 x Micro Shure SM 58
6 x Micro Shure BETA 58
4 x Micro Shure BETA 98
1 x Micro Beyer M 88 TG
2 x Micro Sennheiser E 906
4 x Micro Sennheiser BETA 58 HF
11 x Boitier de Direct BSS AR 133

Backline

Nous consulter SVP / Please contact us before

Batterie

1 x PDP CONCEPT MAPLE - 5 fûts ; dimensions : 22/10/12/16/ 14x5,5
Set de Cymbales : Zildjian S Series Performer dimensions : 14/16/18/20

Basse

1 x Tête AMPEG SVT 4 PRO
1 x Baffle 8x10

Guitare

1 x FENDER TWIN REVERB
1 x MARSHALL DSL 100 HR
1 x MARSHALL MR 1960 AV

Platines

2 x TECHNICS SL-1200 MK2
1 x MIXETTE ALLEN&HEATH X-ONE 32

Clavier

1 x KORG SV1 – 73 touches

Praticables

4 x praticables réglables en hauteur (20 cm, 40 cm, 60 cm, 80 cm, 100 cm) ; dimensions 2m x 1m
4 x praticables – hauteur 40 cm ; dimensions 2m x 1m

Equipement lumière / lights specs

Console / Desk

Console Traditionnels : MA LIGHTING Light Commander II 24/6

Console Automatiques : MA LIGHTING GrandMA 2 Ultralight

Equipement

8 x CLAY PAKY Alpha Spot HPE 300
8 x MARTIN Mac Aura XB
2 x MARTIN Atomic 3000 LED
8 x Sunstrips
6 x Blinders FL 1300
30 x PAR 64
8 x PC ADB C101 1 kW
4 x Série d'ACL 2 barres de 4 projecteurs
6 x Découpes / Profiles ROBERT JULIAT 614 SX 1kW

1 x Machine à brouillard

Pour toute question relative à l'implantation lumière ou aux dimensions de la salle, contactez le régisseur.

Vidéo

Vidéo-projecteur placé en fixe, EIKI LC-X85 7000 Lumens
Sélecteur Scaler Kramer (9 entrées vidéo analogique; connectique USB / HDMI / UXGA)
1 x écran de projection fixe, situé en fond de scène, 6 mètres de base.
1 x écran amovible 3.40 de base

Commodités

Scène / Stage

Ouverture / Width : 8,25 m

Profondeur / Deep : 6,20 m

Hauteur / Height : 1 m

Hauteur sous grill : 5,50 m

Hauteur sous ponts : 4,70 m

Présence d'une passerelle technique tout autour de la scène avec accroche à 3,30 m de haut. (Voir plan à la suite)

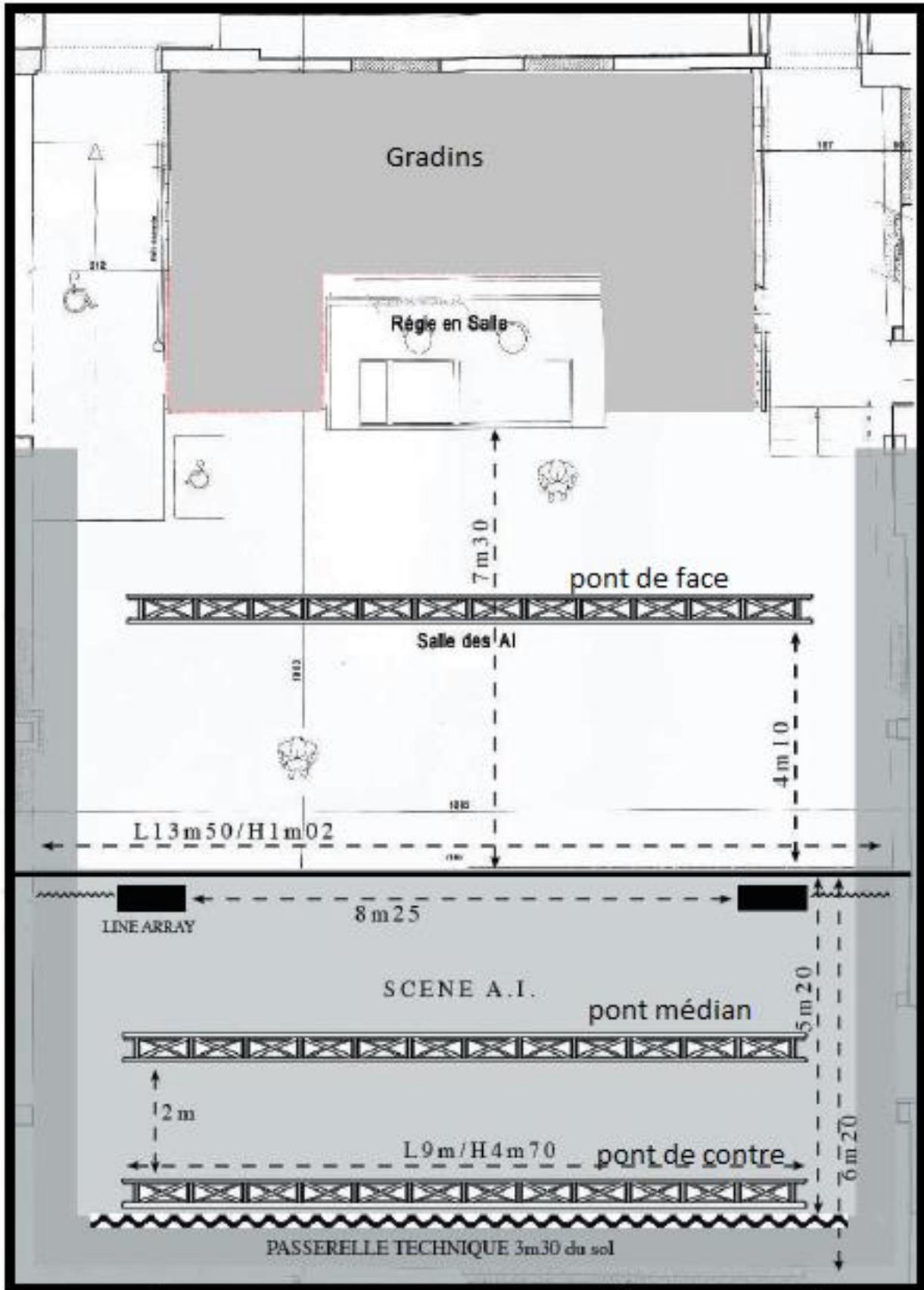
ACCES DECORS / MOBILES

ATTENTION, contacter le régisseur pour toute implantation de décors, volumineux ou non, backdrop, pyrotechnie.

Loges / backstage :

La Clef dispose de deux loges (20M² et 10M²) équipées de frigo, de lavabo et recevant le wifi. Elles permettent un accès aux scènes, séparé du public. Une douche et des toilettes attenantes aux loges sont exclusivement réservées à l'équipe accueillie.

Plan de salle



Scène des A.I.



Gradins et régie depuis la Scène



Cette fiche technique contient 7 pages et fait partie intégrante du contrat, quel qu'il soit. Elle doit nous être retournée signée avec ce dernier. Il est évidemment toujours possible de s'arranger sur les points de détails liés au matériel, mais les quatre points cités ci-dessous sont des clauses contractuelles, non négociables et non révisables :

1°) Le personnel lié au Producteur sera, lors de son arrivée dans le lieu, soumis aux règles d'hygiène et de sécurité de la structure. L'exploitant est le garant de ces normes et en déléguera, le cas échéant, son respect et la responsabilité à un référent qualifié.

Pour rappel, les espaces techniques, les loges et le cadre de scène sont considérés comme parties intégrantes de la structure et sont soumis aux mêmes règles.

2°) En fonction du décret n°98.1143 du 15 Décembre 1998, relatif à la limitation sonore dans les lieux diffusant de la musique amplifiée, la puissance sonore du concert ne devra excéder 105 décibels leq dans la salle.

3°) Si une détérioration du matériel est constatée à la fin de la prestation, la réparation sera à la charge de l'utilisateur : le producteur ou le groupe si celui-ci n'est pas représenté par un tiers.

4°) Si le groupe fournit son ou ses techniciens, la décision finale concernant la bonne utilisation du matériel dans les limites acceptables de ses possibilités, appartient au régisseur et aux techniciens de la CLEF.

Fait en deux exemplaires, le _____
Pour l'Artiste – Le Producteur Pour l'Organisateur
(Rayer la mention inutile)